Capitaine le Sr. *Gilbert*, Armateur M. *Douault*, en charge pour Leogane.

☞ La HENRIETTE, de 150 tonneaux, Capitaine le Sr. *Cadon*, Armateurs MM. *Krangon & Durand*, eſt en charge pour la Guadaloupe.

☞ Le LION, de 300 tonneaux, Capitaine le Sr. *Maſſon*, Armateur M. *Laralde*, eſt en charge pour St. Domingue.

☞ La MARIE CATHERINE, de 240 tonneaux, Armateur M. *Breton*, eſt en charge pour Guinée.

☞ Le DUC DE CHOISEUL, de 400 tonneaux, Capitaine le Sr. *Samoual*, Armateurs MM. *Hamart & Lamaignere*, eſt en charge pour le Cap.

DE HONFLEUR, *le 4 Novembre 1764.*

Dans la liſte des noms de MM. les Armateurs & Négocians de ce Port on a omis ceux de MM. DESAINTPIERRE, LEGRIEL, GOUBARD, GRANGUET & MARTIN, Armateurs pour toutes les branches de commerce.

Depuis le 24 Octobre dernier, il eſt arrivé dans ce Port, le Navire les *Deux Amis*, de 150 tonneaux, Capitaine le S. *Pierre des Hayes*, venant du Havre en leſt pour armer en ce Port; — le Sloup l'*Appollon*, Capitaine *Marais*, venant de Rouen, chargé de bled; — la Galiote l'*Anne Marie*, Capitaine *Savenſta*, venant de Rouen en relâche pour Stockholm; — le Sloup l'*Adélaide*, Capitaine *Guyon*, venant d'Iſigny, chargé de beurre pour Rouen; — la Galiote la *Suzanna*, Capitaine *Jean Erceſteg*, venant de Reſtch, chargée de laine pour Rouen; — le Navire la jeune *Corneille*, venant de St. Malo, chargé de ſucre & d'autres marchandiſes pour Rouen.

Il eſt ſorti de ce Port depuis le 26 Octobre, le Brigantin la *Victoire*, Capitaine *Guillaume Fremont*, allant à Breſt chargé de bois de conſtruction & d'autres marchandiſes.

Le Brigantin le *Don de Dieu*, Capitaine *Benoiſt Mabé*, allant à l'Iſle de Ré, chargé de bled & d'autres marchandiſes; le Sloup la *bonne Société*, Capitaine *Jean Moley*, allant à Bordeaux chargé de bled, de ſeigle & d'autres marchandiſes.

Le *Printems* de 350 tonneaux, & la *Marquiſe de Brancas*, de 300 tonneaux, ſont prêts de faire voile au premier jour, le premier pour Cayenne, & le ſecond pour la côte d'Afrique, M. *Prémord*, *Armateur*.

DE ROUEN, *le 7 Novembre 1764.*

Il eſt entré dans ce Port le 31 Octobre le Navire la *Paix*, Capitaine *Thomas Fauqueux*, venant de Cadix, chargé de 120 ſurons d'indigo; — de 1, 063 buches de bois de Campêche; — de 1, 000 cuirs ſecs en poil; — de 7 balles de laine de Vigogne; — de 4 caiſſons de chocolat; de 4 buches de bois de Gayac; — de 40 buches de ſaſſafras; — de 18 planches de bois d'Acajou; de 2 planches de bois de Cedre; de 3 paquets de peaux d'animaux ſauvages. Le ſurplus en vin.

Il y eſt auſſi arrivé le 5 Novembre, les Navires la *Catherine*, Capitaine *Taak Janſen*, & la *Dame Cecile*, Capitaine *Jooſt Janſen*, venant d'Hambourg, chargés de 6 futailles de potaſſe; — de 5 tonneaux & 1 caiſſe de nacre de perle; — de 4 futailles de creuſets; — d'un tonneau de limes; — de 17 barrils de fer blanc; — de 8 barrils de fer noir; — de 8 rouleaux de tiſſu de ploc; — de 5 futailles, 4 barres, 167 planches, 161 feuilles, 1 barril, 1 paquet & 3 fonds de cuivre; — de 22 barrils d'azur; — de 36 bottes d'acier; — de 90 bottes de fil de laiton; — de 160 balles de laine; — de 5 futailles de couperoſe; — de 7 futailles, 1 paquet & un ſac de plumes; — de 8 futailles de ſoie de porc; — d'une caiſſe de toile & 1 ballot de guinée bleue (*a*); — de 2 tonneaux de cire; — d'un barril d'étain; — de 2 barrils d'arſenic; — de 126 balles de brai; d'un paquet de cornes à lanternes; — de 2 barrils de litarge; d'un tonneau, 7 barrils & 7 paquets de clinquailleries & de merceries; — d'un grenier de douves; de 2 parties de groiſil de verre.

Les Navires Eſpagnols la *Notre-Dame d'Antigue*, Capitaine *Chriſtobal de Mello*, & la *Reine des Anges*, Capitaine *Antonio de Eſcarſa*; venant de Bilbao, chargés de 419 balles de laine & d'un ſac de chataignes.

(*a*) *Guinée, ſorte de toile propre pour la traite des Negres.*

PRIX *des toiles.*

Toiles écrues, fleurets, blancards au nombre de 180 piéces, 156 ℔; — d°. blanches, 163 ℔.

PRIX *des grains à Beauvais pendant le mois de Octobre* 1764.

PRIX DE LA MINE.				*Prix du ſp. meſure de Paris.*		
Froment,	2 ℔	19 ß	d.	14 ℔	15 ß	d.
Moiſon,	2	9		12	5	
Meteil,	2	3	6	10	17	6
Petit bled	1	19		9	15	
Seigle,	1	10		7	10	
Orge,	1	9	3	5	17	
Avoine,	1	16	3	12	1	8

PRIX *moyen des grains audit Beauvais, depuis le premier Octobre* 1763, *juſqu'au premier Octobre* 1764.

PRIX DE LA MINE.				*Prix du ſp. meſure de Paris.*		
Froment,	2 ℔	11 ß	3 d.	12 ℔	16 ß	3 d.
Moiſon,	2	1	11	10	9	7
Meteil,	1	18	6	9	12	6
Petit bled	1	14	2	8	10	10
Seigle,	1	4	11	6	4	7
Orge,	1	7	1	5	8	4
Avoine,	1	14	7	11	10	6

Nota. La mine de bled de Beauvais contient 32 pintes de Paris, les cinq mines font le ſeptier de Paris. La mine de ſeigle *idem*. La mine d'orge eſt de 40 pintes, 4 mines font le ſeptier à bled de Paris. La mine d'avoine eſt de 48 pintes, 20 mines font 3 ſeptiers d'avoine de Paris.

MÉCHANIQUE.

On ſait qu'en matiere de Méchanique la perfection conſiſte dans la ſimplicité : que, plus une Machine eſt compliquée, plus elle retarde l'action de la puiſſance motrice, & plus elle diminue les produits qui ſont toujours en raiſon de cette puiſſance.

C'eſt d'après ce principe que M. DARLES DE LINIERE, ECUYER, dont le mérite eſt connu, a toujours travaillé à perfectionner ſon art. Cet habile Artiſte à inventé des Pompes d'une conſtruction nouvelle, dont la ſupériorité ſur les Pompes ordinaires a été reconnue par les expériences qui en ont été faites à Breſt & à Paris par les ordres de M. le Duc de Choiſeul, Miniſtre de la guerre & de la marine, qui en a examiné lui-même les effets. Leur ſuccès a déterminé S. M. à en accorder le privilége excluſif à l'Auteur, le 12 Août 1763, regiſtré en la Cour du Parlement de Paris le premier Août 1764.

Ces Pompes ſimples, légeres, d'un tranſport commode, ſont ſans cuirs, agiſſent ſans étranglement d'eau & ſans frottement ſenſible de piſton, & portent l'eau à toute ſorte d'élévation, trois nouveaux moyens de Méchanique que M. de Liniere à trouvés, & par leſquels s'opérent les produits de ſes Pompes, & les avantages des autres machines de ſon invention.

Par le premier moyen, ſes Pompes ne ſont point ſujettes aux dérangemens ordinaires des cuirs, dont la garniture devient inutile par les machines qu'il a inventées à cet effet, & leurs piſtons ne font point éprouver au moteur une réſiſtance dont l'inconvénient eſt connu dans les Pompes ordinaires. Ces nouveaux piſtons abandonnés à eux-mêmes tombent de toute leur peſanteur : leur action dans le cylindre ou corps de Pompe eſt toujours exactement verticale, & étant néceſſairement abreuvés d'eau, l'introduction de l'air dans ces Pompes eſt impoſſible.

Par le ſecond moyen l'Auteur ſupprime de ſes Pompes les étranglemens d'eau qu'éprouvent toutes les Pompes connues. L'eau y monte par aſpiration dans une continence par tout égale à celle des corps de pompe, & elle en dégorge de même par ſon piſton. Suppreſſion totale qui eſt phyſiquement impoſſible dans les Pompes ordinaires, eu égard à leur forme, où le piſton & ſa ſoupape ſont ſans ceſſe embraſſés par le corps de Pompe. le meilleur moyen d'obvier à ces étranglemens, eſt ſelon l'Auteur appuyé du ſentiment des Savans, d'obſerver la proportion qui doit regner entre le diamêtre du corps de pompe, le diamêtre du tuyau d'aſpiration, & la viteſſe à donner au

piſton. Sans l'obſervation de cette régle, la lenteur du jeu de piſton, donne lieu à des pertes conſidérables de produit.

Le troiſiéme moyen de M. de Liniere eſt une machine très-ſimple, applicable à l'élévation de toute ſorte de fardeau, comme à l'action des pompes. Avec cette machine, un ou pluſieurs hommes, dans un nombre preſque arbitraire, ſans qu'ils puiſſent jamais s'embarraſſer entr'eux, leurs pieds placés ſur des pédales ou chaſſis ſuſpendus par des points mobiles à des leviers, ont la faculté d'appliquer en entier ſur la réſiſtance & ſans interruption la peſanteur entiere de leurs corps réunie à la plus grande force poſſible de leurs muſcles.

Mais le principal objet de l'Auteur dans ſes recherches, a été celui de l'utilité de la marine, tant pour les Vaiſſeaux de Guerre que pour les vaiſſeaux Marchands.

Par le dernier Procès-verbal des expériences, il a été reconnu & conſtaté que la ſupériorité du produit de ces pompes ſur le produit des pompes royales, dont on ſe ſert actuellement dans les Vaiſſeaux de guerre, eſt au moins de cinq à un. Mais depuis ces expériences, & les améliorations données à ces pompes, ce produit eſt de 9 à 1, toutes choſes égales d'ailleurs, indépendamment de ce que les Matelots, agens de ces nouvelles pompes, peuvent être placés à l'abri du feu de la mouſqueterie & du canon de l'ennemi.

Les pompes qu'on a appropriées aux Vaiſſeaux Marchands donnent 60 barriques d'eau, de cinq cent livres chaque barrique, par heure & par homme, au-lieu que celles dont on ſe ſert actuellement ſur ces Navires, donnent à peine dix barriques dans la même heure en y employant deux ou trois hommes, ce dont tous les Marins conviennent.

L'Auteur a auſſi approprié ſes pompes à tous les uſages qui intéreſſent la Société. Il en fait faire de tous diamêtres, pour porter plus ou moins d'eau à toutes ſortes d'élévation pour les incendies, emplir des réſervoirs au faite des maiſons, ſe procurer des eaux jailliſſantes, &c. Elles agiſſent par toute eſpèce de moteurs, tels que les hommes, les chevaux, les machines à feu, les chutes d'eau & la puiſſance des vents.

Les perſonnes qui voudront ſe convaincre de la vérité des faits que nous avançons, peuvent aller dans les atteliers où ſe fabriquent actuellement ces pompes, *grande rue du Fauxbourg St. Denis, vis-à-vis de St. Lazare*, où on fait auſſi des chapelets, communément nommés pompes à chapelet, d'une conſtruction nouvelle, ils ne ſont point ſujets aux fractures continuelles & aux interruptions ordinaires de travail des chapelets connus. Ces chapelets ſont plus ſolides & plus parfaits que les autres : mis en action par les moyens nouveaux de méchanique de l'Auteur, ils ſont propres à toute eſpèce d'épuiſement, & l'on aura 25 pour cent de meilleur marché.

Outre les atteliers ci-deſſus cités, on peut encore voir de ces pompes aux Bureaux, rue des foſſés Monmarte; chez M. *Fatout*, Négociant rue de la Verrerie; & chez M. *Boudet*, Imprimeur du Roi, rue St. Jacques.

Concours *à l'Ecole Royale Vétérinaire de Lyon, le* 1^er^. *Octobre* 1764.

Le Lundi premier Octobre les Eleves de l'Ecole Royale Vétérinaire ſe diſtinguerent de nouveau dans un ſecond Concours public, qui eut lieu à trois heures aprés midi dans l'Hôtel de ladite Ecole. Le Cheval conſidéré extérieurement, fut l'objet de celui ci : on en diviſa le corps en l'examinant ſous ce point de vue, de maniere à en ſaiſir & à en détailler plus aiſément toutes les parties. On aſſigna le nom de chacune d'elles, & leur poſition; on démontra les beautés & les défauts de leur conformation; on parla des maladies qui peuvent les affecter ſenſiblement, & qu'il importe à tout Acheteur de connoître. On dévoila les ruſes & les fraudes employées par les Marchands, à l'effet de dérober & de cacher les vûes qui tendroient à faire rejetter l'animal; on s'étendit ſur-tout ſur ceux qui ſont eſſentiels. On donna des principes certains, & à la faveur deſquels on peut juger ſûrement de la bonté & de la perfection de la vûe; on indiqua la maniere la plus ſimple & la plus aſſurée de connoître l'âge, en démontrant la marche conſtante de la nature dans l'éruption des dents, & dans l'effacement de la cavité de leur table.

Toutes les parties de la bouche, auxquelles on ne s'arrête ordinairement que trop peu en faisant choix de chevaux, furent soigneusement examinées dans leur conformation & dans leur rapport. Les pieds furent considérés aussi dans la plus exacte rigueur. En un mot, rien de ce qui concerne la vraie connoissance d'un animal, dans l'acquisition duquel on est si souvent trompé, ne fut oublié par les Eleves.

Ceux qui se présenterent au Concours sont: *Mr. Abilgaard*, Eleve envoyé par S. M. le Roi de Danemarck; — *le Sr. Rochette*, envoyé par S. M. le Roi de Sardaigne; — *les Sieurs Perrin*, du Canton de Berne, & *Beer*, du Canton de Zurick; — *les Sieurs Perrand & Klein*, de la Province d'Alsace; — *les Sieurs Faure*, *Thevenet*, *Maurin* & *Bouchet*, de la Généralité de Lyon; — *Morel*, de celle du Dauphiné; — *Nocq*, de celle d'Amiens; — *Chaun*, de la Province de Bourgogne; — *Dupin*, de celle du Limousin, — *Dauvergne* l'aîné, *Dauvergne* le cadet, *Beaumont* le fils, *Petite*, *Paris*, *Thomas*, *Souchon*, *Parnet*, *Damne*, de la Province de Franche Comté; — *Differnet*, de celle de Bresse; — *Boudié*, *Treich*, *Theillard*, de la Généralité d'Auvergne; — *Aima*, *Leger*, *la Tour*, de celle de Bordeaux.

De ces trente Eleves, quinze ont été jugés dignes d'obtenir le prix. Ces quinze Eleves sont: *Mr. Abilgaard*, dont le mérite a été reconnu, malgré la difficulté qu'il a de s'énoncer dans notre langue; les Sieurs *Bouchet*, auquel le public n'a pu généralement s'empêcher d'applaudir; *Maurin* & *Differnet*, qui ne tromperont pas les espérances qu'ils donnent, si leur application est constante; *Chaun*, qu'un zele ardent soutient dans tous les Concours; *Souchon*; les contradictions qu'il a essuyées de la part de son Adversaire, n'ont servi qu'à prouver sa capacité; *Dupin*, *Parnet*, *Damne* & *Petite*, accoutumés à combatre & à vaincre; *Paris*, dont l'émulation est excitée par l'exemple de ses Compatriotes; *Thomas*, qui a balancé les suffrages dans une infinité d'autres occasions; *Leger*, assez flatté de l'honneur qu'il reçoit aujourd'hui, pour ne pas s'en tenir à cette victoire, *Perrand*, qui est d'autant plus glorieux, qu'il a mis très-bien à profit le court espace de temps qui s'est écoulé depuis son entrée à l'Ecole; enfin, *Perrin*, qui a eu l'avantage de voir que le sort & les acclamations publiques se sont réunies en sa faveur.

M. Abilgaard, content & satisfait de la place que les Juges lui ont assignée, s'est borné à la gloire qu'il en retire, & a abandonné aux autres Eleves la récompense qu'il s'agissoit de mériter.

Les Sieurs *la Tour*, *Rochette*, *Klein*, *Beer*, *Dauvergne* cadet, *Dauvergne* l'aîné, *Theillard*, *Thevenet* & *Treich*, ont obtenu l'Accessit. A l'égard des autres Contendants qui n'ont pas paru aussi surs, on ne doit pas en conclure leur incapacité; leur application garantit d'ailleurs les progrès qu'ils feront dans la suite.

On procédera incessamment à la distribution d'un prix sur les opérations, la saison des travaux anatomiques devant être entiérement employée par les uns à acquérir la connoissance utile de l'intérieur des animaux, & par les autres à se perfectionner dans celle qui leur en a été donnée.

DE PARIS, *le* 13 *Novembre* 1764.

Il est arrivé au Port St. Paul le 4 & le 6 Novembre, par le Coche de Montargis & par le Bâteau du Sr. Richard de Beaudreuil, 304, 477 ℔ de beurre fondu, savoir; 79, 251 ℔ pour le Sr. *Chabuet*, Fruitier Oranger; — 3, 773 ℔ pour le *Sr. Dutartre*, Fruitier, Oranger; — 1, 162 ℔ pour le Sr. Cousin; — 149, 993 ℔ pour le Sr. *Joly*; — & 70, 298 ℔ pour le Sr. *Rosard*.

FOURRAGES.

Le foin vieux a été vendu à la barriere St. Michel, le Mercredi 7 Novembre, le Jeudi 8 & le Vendredi 9, 36 jusqu'à 38 ℔ le cent, le foin nouveau a été vendu les mêmes jours, 32 jusqu'à 35 ℔.

Le Samedi 10, le foin vieux, 34 à 35 ℔; le nouveau, 30, 31 à 32 ℔ le *cent*.

Le Vendredi 9 Novembre, la paille a été vendue au Fauxbourg St. Martin, 12 & 13 ℔ le *cent*; le foin, 29 & 30 ℔; — le Samedi 10, la paille, 13 & 14 ℔, & le foin 28 & 30 ℔.

ETIAGE *de la Riviere de Seine*.

La riviere étoit le 5 Novembre à 2 pieds 7 pouces, le 6 à 2 pieds 10 pouces, le 7 à 3 pieds, le 8 à 3 pieds 7 pouces, le 9 à 4 pieds, le 10 à 4 pieds 10 pouces, & le 11 à 5 pieds 10 pouces au-dessus des plus basses eaux.

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Novembre 1764.	*Du Vendredi 9.*	*Du Samedi 10.*
Actions des Indes.	1030	1030
Emprunts de la Compagnie.	474	
Promeſſes de la Compagnie.		
Actions des Fermes.	1000	1000
Troiſiéme Loterie Royale.		
Lots de la troiſiéme Loterie.		
Duplicata de la troiſiéme.		
Amortiſſement.		4 ½
Deux ſols pour livre du Dixiéme.		4 ½
Annuités.	455	452
Coupons d'Annuités.	90	90
Emprunt de 50 millions.	9	9 ½
Colonies, 1759.	10	
Récépiſſé des Monnoies.		
Époques.	9°. 14. 12°. 13 ½.	4°. 6 ½. 5°. 8 ½. 12°. 13.
Canada	27 ½	27 ½
CONTRATS.		
Sur la Ville.		
A 4 p ⅌		
A 3 p ⅌ ſur les Cuirs.	52 ½	
A 3 p ⅌ ſur les Poſtes.		
Bretagne.		
Languedoc.		
Bourgogne.		
Sur le Clergé.		
Tailles { Généralité de Paris.		
Tailles { Généralité de Province.		
CHANGES.		
Amſterdam.	56 ¼	56 ¼
Londres.	30 15/16	30 15/16
Hambourg.	178 ½	178 ½
Madrid.	15 3	15 3
Cadix.	15	15
Livourne.	94 ½	94 ¼ à ½
Lyon, *Saints.*	¾ à ⅝	¾ à ⅝

AVIS.

Cette Gazette paroît deux fois par ſemaine, le Mardi & le Samedi : on y inſre gratis *tous les Avis relatifs au Commerce. L'abonnement eſt de* 24 ᵗᵗ *par année qui ſe payent d'avance. Il faut s'adreſſer pour le tout au Sieur* DUFRESNE, *Directeur général, au Bureau rue Montmartre. On prie d'affranchir le prix des abonnemens & des ports de lettres.*

Les perſonnes qui ne voudront point s'abonner, pourront les envoyer chercher au Bureau, à raiſon de 5 *ſols la feuille, contenant* 8 *pages.*

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S. Michel. 1764.

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNÉE 1764. Du Samedi 17 Novembre.

RÉSUMÉ *des principaux articles d'importation & d'exportation enrégiſtrés à la Douane de Londres du* 31 *Juil. au* 31 *Août.*

IMPORTÉ, 34, 010 ℔ d'indigo, 11, 630 gallons d'eau-de-vie de France; 75, 813 quintaux de ſucre; 22, 670 gallons de rum; 8, 600 ℔ d'aloës; 15 barriques de bois de Campêche; 6, 500 ℔ de coton; 195 qx. de caffé des Indes Occidentales; 61 barriques de gomme du Sénégal; 47 barriques de ſuif de Dublin; 16, 111 ℔ de potaſſe; 25 laſts de gaudron de nos propres manufactures de la nouvelle Angleterre; 1000 quintaux de raiſins ſecs du Zante; 9256 ℔ de ſoie torſe; 1, 400 ℔ de poil de chêvre; 2000 quintaux de ſéné; 21, 600 ℔ de coton; 310 barriques de chanvre de Ruſſie; 630 barriques de fer de Suéde & de Ruſſie; 2, 844 quint. de riz; 2, 271 peaux de dains; 7, 198 gallons de rum de la Jamaique; 350, 000 ℔ de potaſſe de Trieſte; 9, 000 ℔; d°. de Dantzic, 6, 400 piéces de ruban de fil, 11, 090 verges de ſervicttes, 1111 verges de damas de Hambourg; 104, 000 ℔ de tabac de la Virginie.

EXPORTÉ, 300 quintaux de plomb à giboyer pour les Indes; 533 quintaux de plomb; 1550 quarters de froment; 548 d°. de ſeigle; 60 d°. de farine; 100 d°. d'orge pour Liſbonne; 1750 quintaux de ſucre raſiné pour divers endroits; 1, 600 quarters de froment; 16 d°. de farine, 8000 ℔ de ſoie ouvrée; 1, 500 piéces de diverſes petites étoffes pour l'Eſpagne; 15, 800 onces d'argent monnoyé pour Oſtende, 7, 809 ℔ de coton; 4, 747 ℔ de ſucre; 110 quarters de ſeigle; 40 d°. de farine pour l'Irlande; 3, 600 piéces de diverſes petites étoffes de laine; 720 quintaux de ſucre rafiné; 400 quintaux de bois de Campêche pour Hambourg; 5, 100 ℔ de coton; 3, 592 ℔ d'indigo; 41 quintaux de plomb; 1, 321 quintaux de ſucre; 52, 624 ℔ de potaſſes; 10 barriques de fer; 81, 749 ℔ de tabac; 250 quintaux de ſucre rafiné pour Dunkerque; 133 quintaux de plomb; 6, 000 verges de flanelle; 2, 500 piéces de diverſes étoffes; 1, 400 quintaux de ſucre rafiné pour l'Allemagne; 1, 448 verges de toile à voile pour la Norwege; 20 barriques & 797 quintaux de plomb; 105, 560 ℔ de tabac pour la Méditerrannée; 7, 230 ℔ d'indigo; 137 quintaux de plomb; 720 quintaux de ſucre rafiné; 118, 732 ℔ de tabac pour la Hollande; 22 quintaux de balles de plomb pour la Jamaique; 41 d°. pour la Caroline; 2, 000 gallons d'eau-de-vie pour l'Afrique; 1, 552 aunes de toile à voile pour les Bermudes; 10, 000 onces d'argent monnoyé; 1, 944 onces de vaiſſelle d'argent pour la Ruſſie; pluſieurs marchandiſes pour la valeur de 27, 680 ℔ ſterlings pour l'Amérique ſeptentrionale.

DE MARSEILLE *le* 5 *Novembre* 1764.

Prix des marchandiſes qui ont varié.

Alun du Levant, 26 ℔ le *cent*; — bois de Campêche, 16 à 16 ℔ 10 ß; — coton en laine de Smyrne, 100 à 103 ℔; — coton en laine d'acre, 112 à 117 ℔; —

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

gingembre, 27 ℔; — huile fine de Provence, 40 à 44 ℔; — huile fine de fabrique, 39 à 40 ℔; — riz du Levant, 16 à 17 ℔ le cent; — cochenille, 17 ℔ 10 ß à 18 ℔ la ℔.

Il a été importé dans cette Ville depuis le 20, juſques & compris le 29 Octobre.

☞ Par la Pinque du Capitaine *Manin*, venant de Gênes, 19 barrils d'étain; — 26 caiſſes de manne; — 10 ſacs de piſtaches; — 9 balles de gomme.

☞ Par les Vaiſſeaux des Capitaines *Barrigues*, *Vidau* & *Daſtour*, & par la barque du Cap. *Chateaud*, venant de la Martinique, 1110 barriques de ſucre terré, 1,065 ſacs de caffé; — 400 ſacs de cacao; 218 quintaux de canefice; — 52 balles de coton; — 358 piéces de bois de Campêche; 228 cuirs en poil; 2 ſacs de gingembre.

☞ Par le Vaiſſeau du Capitaine *Vincent*, venant du Port au Prince, 288 barriques de ſucre terré; — 39 ſacs de caffé, 3 barrils d'indigo; — 1 balle de gingembre; 1,296 cuirs en poil.

☞ Par le Brigantin du Capitaine *Fournier*, venant d'Acre & de Chipres, 65 balles de coton en laine; — 48 balles de coton fin filé de Baza; — 34 balles de coton fin filé de Jéruſalem; — trois balles d'eſcars de Jéruſalem; — 1 balle de coton filé rouge; — 5 balles de coton filé blanc; — 5 ſacs de cendres; 2 balles de cire jaune; — 1 balle de mittes; — 1 balle de toile de montagne; — 1 balle de ſoie barrutine; — 3 caiſſes d'aloës; 4 caiſſes de rhubarbe; — 1 balle de laine lavée; — 1 balle de mouchoirs; — 6 balles de laine ſurge; — 2 balles de racine d'Alizary; — 5 ſacs de ſtorax en *ſorte*.

☞ Par la Tartane du Capitaine *Jourdan*, venant de l'Arta, 40 balles de laine ſurge.

☞ Par les Tartanes des Patrons *Eyraud Delort* & *Portes*, venant d'Agde & de Cette, 9 barriques de verdet; — 8 barriques d'indigo; — 4 barriques de ſucre.

☞ Par les Tartanes des Capitaines *Bonaud* & *Majourdan*, venant de Meſſine, 560 barrils de raiſins de Corinthe; 50 barrils de figues; — 15 caiſſes de manne; — 96 balles de laine.

☞ Par la Polacre du Capitaine *Vence*, venant de Maſſaron, 254 barrils de rouge-brun.

☞ Par les Bâtimens des Capitaines *Reignier*, *Aillaud* & *Moutet*, venant de Smyrne, 580 balles de coton en laine; — 108 balles de coton filé rouge; — 224 balles de laine fine; — 6 balles de bours; — 7 ſacs de fil de chêvre; — 3 balles de ſoie ardaſſine; — 1 balle d'éponges; — 24 ſacs de racine d'alizary; — 4 barrils d'orpiment; — 1 balle de cire jaune; — 2 caiſſes de gomme adragante.

☞ Par la Polacre du Capitaine *Faudon*, venant de Conſtantinople, 315 balles de laines; 41 barrils d'orpiment; — 15 barrils de fil de chêvre; — 10 balles de bourre de ſoie.

☞ Il eſt auſſi entré ici le 28 Octobre, la Tartanne le St. *Eſprit*, Capitaine *Eſprit-viollet*, de Cannes, avec du bled, & différentes marchandiſes. Ce Capitaine eſt parti de Palerme le 12 du courant, où il a laiſſé les Capitaines *Monier* de Cannes, & *Roſſignol*. Il a relâché le 18 au Port d'Ance & en a mis ſous voile le 20. Il rapporte que le même jour étant ſur Fleu-Machino à 2 lieues de terre, il a rencontré une petite Pinque qu'il croit Algérienne, n'ayant que 2 canons & environ 60 hommes d'équipage, au rais de laquelle il a donné avec précaution, & ſans communication, une carte & une horloge.

De Dax, *le* 3 *Novembre* 1764.

Prix *des denrées à Dax pendant les marchés des* 6, 13, 20 & 27 *Octobre*.

Froment, 2 ℔ 11 ß 9 ₰ la *meſure*, peſant 34 ℔; — ſeigle, 2 ℔ 2 ß 6 ₰ la *meſure*, peſant 30 ℔; — millet, 45 ß la *meſure raſe*, peſant 32 ℔; — avoine, 29 ß la *meſure comble*, peſant 25 ℔; ces grains ſont ſur la voie de l'augmentation. Bled d'Inde vieux, ſans cours. Bled d'Inde nouveau, 30 ß 9 ₰ la *meſure raſe*, peſant 32 ℔; — panis, 27 ß 6 ₰ la meſure raſe, peſant 31 ℔, le tout *poids de marc*. Ces trois dernieres denrées ſont ſur la voie du rabais.

Vin vieux bourgeois rouge & blanc, 79 ℔ la *barrique*; — vin de Chaloſſe, 60 ℔; vin de Chaloſſe nouveau, 30 ℔.

Réſine le *cent*, 3 ℔ 7 ß 6 ₰; — brai, 3 ℔ 4 ß 9 ₰; — gaudron, 28 ℔ 5 ß la *barrique*; — le gros barril, 9 ℔ 10 ß 3 ₰ à

le petit barril, 4 ℔ 12 ß 6 d. ſur la voie d'augmentation. Poix pége 3 ℔ 15 ß le *ſeat*, ſur la voie du rabais.

Droits que prennent les Commiſſionnaires pour l'achat des vins que l'on envoie à l'Etranger.

Vingt ſols par barrique, & autant pour le tranſport ou fret de Dax à Bayonne.

Pour chaque Ka de tous grains compoſé de 40 *meſures*, 20 ß & pour le port de Dax à Bayonne, 40 ß; pour la vente en gros des grains venant de l'Etranger, 20 ß par Ka, & lorſqu'il eſt détaillé par meſure, 40 ß.

Pour toutes les matieres réſineuſes, 20 ß par millier, pour commiſſion d'achat, & autant pour la voiture.

Pour chaque 102 planches de toutes longueurs, depuis 40 ß juſqu'à 50 ß, pour la voiture & pour l'achat, 30 ß. Le tout au compte & riſque du Commettant.

Nota. Il y avoit autrefois ſur cette Riviere 2 naſſes qui ont cauſé la perte de quelques bâteaux, ces accidens arrivoient le plus ſouvent dans des nuits très-obſcures, au temps des débordemens; mais depuis bien des années, on eſt à l'abri de ces craintes, ces naſſes ayant été détruites, ce qui fait qu'il n'y a plus de riſque ſur cette riviere, & qu'on n'eſt pas dans l'uſage de faire aſſurer d'ici à Bayonne.

Le prix de la voiture pour monter ou deſcendre de Dax à Bayonne, eſt le même pour toutes les marchandiſes: celles qui ſont en balles, caiſſes ou ballots, payent depuis 4 juſqu'à 5 ß le *cent*. La riviere eſt navigable toute l'année: mais il eſt des temps où le peu d'eau empêche les bâteaux de porter à beaucoup près leur charge ordinaire, ce qui fait enchérir le prix de la voiture d'environ un quart.

Prix *des grains à Toulouſe le* 31 *Octobre* 1764.

Bled fin, 10 ℔ 12 ß à 10 ℔ 15 ß le *ſeptier*, peſant 140 ℔ poids de marc; — bled mélé, 10 ℔ 5 ß à 10 ℔ 8 ß, *même meſure & poids*; — bled méteil, 8 ℔ 10 ß à 8 ℔ 15 ß le *ſeptier*, peſant 134 ℔; — ſeigle, 8 ℔ 8 ß à 8 ℔ 2 ß le *ſeptier*, peſant 130 ℔; — orge, 6 ℔ 15 ß à 7 ℔ le *ſeptier*, peſant 130 ℔; l'avoine, 5 ℔ 15 ß à 6 ℔ le *ſeptier*, peſant 110 ℔; — veſce, 10 ℔ 2 ß à 10 ℔ 5 ß le *ſep.* peſant 150 ℔; fèves, 9 ℔ 9 ß à 9 ℔ 2 ß le *ſep.* peſant 130 ℔. haricots, 14 ℔ 10 ß à 15 ℔ le *ſeptier*, peſant 150 ℔; — lentilles, 14 à 15 ℔ le *ſeptier*, peſant 145 ℔; — poids verds, 15 à 16 ℔ le *ſeptier*, peſant 145 ℔; — pois chiches, 19 à 20 ℔ le *ſeptier*, peſant 150 ℔; petit millet, 8 ℔ 15 ß à 9 ℔ le *ſeptier*, peſant 150 ℔; — gros millet, 6 ℔ 2 ß à 6 ℔ 5 ß le *ſeptier*, peſant 130 ℔, le tout *poids de marc*.

De Bordeaux, *le* 3 *Novembre* 1764.

Prix des denrées de l'Amérique, qui ont varié.

Sucre blanc ſeconde *ſorte*, 52 à 55 ℔ le *cent*; — troiſiéme *ſorte*, 50 à 52 ℔; — blanc commun, 46 à 48 ℔; — petit commun, 42 à 44 ℔; — ſucre brut de Leogane, 29 à 31 ℔; — du Cap, 28 à 30 ℔; de Saint Louis, 26 à 27 ℔; — de la Martinique, 23 à 24 ℔; — coton de St. Domingue, 135 à 140 ℔; — gingembre gris, 28 à 30 ℔; — ſirop de ſucre, 14 ℔ fer aſſorti de Suéde, 16 à 17 ℔.

Caffé nouveau fin de la Martinique, 16 ß 6 d. la ℔; — caffé marchand, 14 ß 6 d.; — vieux, 13 ß 6 d.; — inférieur, 11 ß; — caffé inférieur de St. Domingue, 9 ß; — jaune, 13 ß 6 d. à 14 ß; — indigo cuivré fin, 5 ℔ 15; — dito marchand, 5 ℔ 5 ß à 5 ℔ 7 ß 6 d.; — inférieur, 4 ℔ 10 ß à 4 ℔ 15 ß; — citrons confits, 20 ß; — rocou, 24 ß; — cacao des caraques, 35 ß; — cacao de la Martinique, 12 ß la ℔.

Note *des marchandiſes que l'on tire de Morlaix.*

Des beurres; — des ſuifs; — des graiſſes douces; — des graiſſes ſalées; — du miel; — de la cire jaune, des crins à matelas; — des fils crus; — des fils écrus; du fil blanc; — du fil à coudre; — des papiers pour le Portugal; — des peaux de veaux & des peaux de geniſſes corroyées; des peaux de bœufs & de vaches en poil; des cuirs à ſemelles; — des toiles de ménage, en roux & en blanc, depuis une demi-aune de laiſe juſqu'à une aune; — des toiles à carreaux, façon de gingar; des toiles crees larges ou morlaix; — des toiles crees roſconnes & graciennes, ou lucarnans; des toiles de hâlle; — des toiles à voiles; — des toiles Poul-David; & des toiles de Bretagne.

TABLEAU *par ordre alphabétique de MM. les Négocians, Armateurs & Commissionnaires de Morlaix.*

MESSIEURS.

☞ BARERE & VILART; — BERNARD; — BROUSTAIL; — CRUYPENINKG; — Ve. CORNIC & *fils*; — DAVID; — S. E. DUCLOS LEGRIS; — DESCOMBES; — F. DELANGE; — Y. M. FOURNIER; — GUENET; — BARTHELEMY JOGUES; — K. BALANEC; — LANNUX *freres*, — LARRAUT & RANNON; — J. B. LABADYE; — la MOTHE-BIRÉ; — MIRON; — MERER; — MARZIN; — MAZURIER; — PITOT *pere & fils*; — PETON; — RAMIN; — CHARLES SERMANSAN.

DE NANTES *le 9 Novembre* 1764.

ARRIVÉE *de Navires.*

Il eſt entré ici les Navires *l'aimable Roſe*, de 190 canons, Armateur M. *Guilband*, Capitaine M. *Subra*; — la *Félicité*, de Nantes, de 200 tonneaux, Armateur M. *Michel Delaire*, Capitaine M. *Connain*, venant des Cayes St. Louis; & le *Jean Joſeph*, de St. Malo, Capitaine le S. *Grieux*, venant du Port-au-Prince, à la conſignation de MM. *Lourmand & Fruchard*, Négocians de cette place, tous les trois chargés de 74 barriques, 6 quarts de ſucre terré & tête; — de 614 barriques, 51 quarts de ſucre brut; — d'un boucaud, 6 futailles, 11 barriques, 8 tierçons & 26 quarts d'indigo; — de 314 balles & ballots de coton; — de 2 futailles, 4 barriques, 6 tierçons, 1 ancre & 68 quarts de caffé; d'un quart de cacao; — de 68 cuirs ſecs en poil; le ſurplus en bois d'Acajou, bois de Gayac, confitures, ſirops, &c.

Le Navire la *Marie-Catherine*, Capitaine le Sr. *Joachim Luco*, venant de Marſeille, chargé de 49000 ℔ de ſavon; — de 1950 ℔ de coton filé; — de 296 ℔ de ſel ammoniac; — de 160 ℔ d'anchois; de 1400 ℔ de noix de galles; — de 2680 ℔ de miel; — de 416 ℔ de ſouffre; — de 60 ℔ de capilaire; — de 860 ℔ d'eau de la Reine d'Hongrie; — de 320 ℔ d'eau de fleur d'orange; — de 530 ℔ d'alun; de 512 pierres à faulx.

DEPART *de Navires.*

☞ Le Navire le *St. Martin*, de 200 tonneaux, Capitaine le Sr. *Gilbert*, Armateur M. *Dault*, eſt parti pour Léogane.

☞ Le Navire la *Reine de France*, de 350 tonneaux, Capitaine le S. *Pellard*, Armateur M. *Riché de la Haye*, eſt parti pour les Cayes.

☞ Le Navire le *St. Marc*, de 200 tonneaux, Capitaine le S. *Cornilleau*, Armateurs MM. *Chriſtiani de la Porte & Compagnie*, eſt parti pour le Port-au-Prince.

NAVIRES *en chargement.*

☞ La *Catherine*, Capitaine le Sr. *Colin de Briſſeleine*, Armateur M. *Balan*, eſt en charge pour Guinée.

☞ Les deux *Notons*, de 150 tonneaux, M. le *Chevalier de Belouan*, Capitaine, Armateurs MM. *Dareche*, eſt auſſi en charge pour Guinée.

DE MORTAGNE-AU-PERCHE le 6 *Novembre* 1764.

EXTRAIT *d'une lettre à l'Auteur de la Gazette.*

Votre Gazette devient de jour en jour intéreſſante par les avis que vous nous donnés des différentes maiſons auxquelles on peut s'adreſſer, pour tirer directement des Fabriques. Nous ſerions bien flattés ſi par le moyen de MM. vos Abonnés ou Correſpondans, nous pouvions apprendre les noms des différentes maiſons & fabriques de Lille. Voici par ordre alphabétique celles de cette Ville, auxquelles on peut s'adreſſer avec confiance pour nos fabriques de toiles.

MESSIEURS.

HERODE *fils*; — MARCHANT; — MARIE; — THÉRIN *pere & fils*. Ces quatre maiſons font la commiſſion à 2 pour cent ou 20 ß par piéce.

PRIX *des toiles de Mortagne propres pour les Iſles.*

Brins $\frac{7}{8}$, 24 ß l'*aune*, quelques piéces à 3 ℔ & 6 ℔ au-deſſous; — brins $\frac{3}{4}$, 20 ß, quelques piéces à 6 ℔ & 12 ℔ au-deſſous, gros-fort $\frac{7}{8}$, 17 ß 6 ℔ à 18 ß *l'aune*.

PRIX *actuels des toiles de Mamert, propres aux draps de lits, tentes & fournitures des troupes.*

Etoupes $\frac{4}{4}$, 30 à 31 ß *l'aune*; — d°

$\frac{7}{8}$, 27 à 28 ß ; — d°. $\frac{3}{4}$, 22 ß 6 ₰ à 24 ß ; — treillis $\frac{3}{4}$, 29 à 30 ß.

Chanvres ou brins $\frac{4}{4}$, 38 à 39 ß *l'aune* ; d°. $\frac{7}{8}$, 31 à 32 ß ; — d°. $\frac{3}{4}$, 26 à 27 ß ; torchons, 31 à 32 ℔ la piéce de 60 *aunes*.

Toutes ces toiles donnent 24 *aunes* pour 20 de bénéfice d'aunage, à l'exception des torchons qui ſe vendent à la *piéce*.

Il y a ici une fabrique de bougrans qui ſont infiniment au-deſſus de ceux d'Allençon, & dont la plus part ſont ſans coutures ni piéces ; ils valent depuis 46 ℔ juſqu'à 54 ℔ *la douzaine*. Des toiles teintes prores pour l'uſage des tapiſſiers, Selliers, *&c.* connues à Paris ſous le nom d'Allençons, Mortagnes, Gros-forts & Poliſeaux, leur prix eſt de 22 ß pour les Allençons, 18 ß pour les Mortagnes & Gros-forts ; 17 ß pour les Poliſeaux. Ces toiles ſe vendent par piéce de 11 aunes ſans aunage. Il faut s'adreſſer pour ces articles à MM. Herode & Bouillie fils, à qui appartient ladite fabrique.

Résumé *des exportations du Havre pendant le mois d'Octobre* 1764.

☞ Pour Hambourg, 679, 121 ℔ de ſucre terré ; — 6, 372 ℔ de ſucre brut ; — 218, 465 ℔ de caffé.

☞ Pour Roterdam, 100, 835 ℔ de ſucre terré ; — 20, 148 ℔ de ſucre tête ; 81, 850 ℔ de ſucre brut ; — 27, 432 ℔ de caffé.

☞ Pour Amsterdam, 223, 631 ℔ de ſucre terré ; — 58, 032 ℔ de ſucre brut ; 85, 835 ℔ de caffé ; — 70 ℔ de cacao.

☞ Pour Holmstrand *en Norwege*, 5, 981 ℔ de caffé. Le total de toutes ces marchandiſes eſt de 1, 003, 587 ℔ de ſucre terré ; — 20, 148 ℔ de ſucre tête ; 146, 254 ℔ de ſucre brut ; — 337, 713 ℔ de caffé ; 70 ℔ de cacao.

De Honfleur, *le 9 Novembre* 1764.

Il eſt entré dans ce Port, le Navire *le Marquis de Brancas*, de 400 tonneaux, armé de 10 canons, Armateur M. *Premord*, Cap. *Halley*, venant du Cap & de St. Marc, chargé de 113 barriques *creoles*, de ſucre brut ; de 224 barriques 2 demi-barriques, 1 tierçon, & 2 quarts de ſucre blanc & commun ; — de 7 barriques, 4 tierçons, 3 ancres & demi & 15 quarts d'indigo ; — de 23 boucauds, 12 barriques, 49 tierçons, 175 quarts, 137 ſacs & 2 malles de caffé ; — de 17 demi-barriques de taffia ; — de 166 balles, 7 ballotins de coton ; — d'un grenier de bois de Campêche ; — d'un grenier de bois de Gayec.

☞ Il eſt auſſi arrivé audit Port le Navire le *Neptune*, Capitaine *Lecaché*, venant du grand banc de Terre-neuve, chargé de 7, 500 morues vertes, grand compte ; — de 3 barriques d'huile de poiſſon avec le reſtant de ſon ſel, M. *Griel*, Commiſſionnaire.

Prix *des grains à Pithiviers le* 10 *Nov.*

Bled nouveau de ſemence, 14 ℔ le *ſeptier*, meſure de Paris ; — les autres, 13 à 13 ℔ 10 ß ; — le plus beau de 1763, 13 ℔ ; — le pareil de 1762, 14 ℔ ; — la vieille avoine, 7 ℔ ; — la nouvelle, 6 ℔ 10 ß ; — l'orge, 7 ℔ la plus belle ; — les alouettes, 11 à 16 ß la *douzaine*.

Marché *de Mont-l'héry du Lundi* 5 *Novembre* 1764.

Deux Braconniers qui ont été fouettés, & la perception des 2 ß par *ſeptier* que l'on exige en pareil cas, ont un peu interrompu ce marché : cependant les prix ont été à peu près les mêmes, & le tout a été vendu.

Il y avoit à ce marché 40 muids de bled. Le meilleur a été vendu 15 ℔ 10 ß & 16 ℔ le *ſeptier* ; — le médiocre, 14 ℔, 14 ℔ 10 ß & 15 ℔.

Il y avoit 6 à 7 muids d'avoine. Elle a été vendue 11 ℔ & 12 ℔ le *ſeptier* compoſé de dix-huit boiſſeaux. L'orge s'eſt vendue 9 ℔ le *ſeptier*.

BESTIAUX.

Vaches *à lait vendues à la plaine des Sablons le* 6 *Novembre*.

Il y avoit 61 vaches ; il en a été vendu 49 depuis 54, 60, ℔, juſqu'à 87 & 105 ℔ la *piéce*.

Marché *de Poiſſi du* 3 *Novembre*.

Il a été expoſé audit marché 1079 bœufs, 328 vaches, 257 veaux & 6853 moutons ; le bœuf s'y eſt vendu ſur le pied de 6 ß la ℔ ; la vache 5 ß 4 ₰ ; le veau 7 ß & le mouton 5 ß 3 ₰ la ℔. Il y avoit 183 gros beſtiaux de plus, 59 veaux & 116 mou-

tons de moins qu'à pareille ſemaine de l'année derniere.

MARCHÉ *de la place aux veaux depuis le Samedi* 3, *juſques & compris le Vendredi* 9 *Novembre.*

Il y avoit à ce marché l'année derniere à pareille ſemaine, 1406 veaux, cette ſemaine, 2223; le nombre a augmenté de 817. Le veau a été vendu cette ſemaine, depuis 57 ℔, juſqu'à 10 ℔; il revient aux Marchands Bouchers à raiſon de 7 ß la ℔; la ſemaine derniere, il leur revenoit à raiſon de 7 ß 9 ₰; il a diminué par ℔ de 9 ₰.

FOIRES *conſidérables qui ſe tiennent pendant le mois de Décembre.*

Le premier Décembre, foire de poulains de lait à Grenoble, à Vitry-le-François & à Niort-en-Poitou; — le même jour à Mortagne-au-Perche & à Ahun en haute marche, où il ſe vend beaucoup de beſtiaux; — le 2, à Bar-ſur-Seine; — le 3, à Thouars dans le Pays de Foix; — le 4, foire de beſtiaux à Bonneſtable dans le Maine; — le 6, jour de St. Nicolas, à Etaples près Montreuil ſur mer, à Poitiers, à Rié en-Poitou, à St. Nicolas-en-Lorraine; — le 9, à Torcy-en Brie; — le 14, foire de beſtiaux à Braine près de Soiſſons; — le 21, jour de St. Thomas, à Pont-ſur-Seine, à Merinville-en-Beauce, à Longjumeau, à Epernon, à Longny au perche & à St. Fargeau-en-Gatinois; le 27, foire à Bourges qui dure 11 jours; le dernier du mois, à Chablis-en-Champagne & à Laſſay au bas Maine.

FOIRES *de Bretagne où ſe vendent les toiles du Pays.*

HAUTE BRETAGNE.

A Antrain, le 30 Novembre; — le 2 Décembre à Dol; — le 28 à Bazonges.

BASSE BRETAGNE.

A Pontivy, le 20 Décembre; — à Loudeac, le 26 du même mois.

AVIS DIVERS.

☞ Des lettres de Nantes & de Bordeaux annoncent qu'un prince chez le Roi des FANTINS en Afrique, a formé une conſpiration qui a été découverte. Près de 10 à 12 mille Negres ont gagné le Pays du Roi de DAHOMEL & celui des autres Princes voiſins; ces Princes les ont fait Eſclaves & les ont envoyé *à Juida ſur la côte d'or*, où ils s'y vendent à très-bon compte.

On a eu avis qu'un Navire de Bordeaux y a fait en trois ſemaines, une traite avantageuſe.

☞ MM. les Actionaires de l'armement des Navires & Corvette *le Prince & la Princeſſe de Roban-guéménée*, commandés par les Capitaines *Morel l'aîné & Fontaine*, & partis de Nantes le 11 Août dernier, pour faire la traite des Negres à la côte d'Or, ſont avertis que ces Navires y ſont heureuſement arrivés.

☞ M. LAURENCIN, à l'entrée de la rue Copeau, vis-à-vis celle du Battoir près la Pitié.

Tient fabrique de chocolat de Santé à la vanille & pour l'office.

Il en fait de commande ſuivant le gout des perſonnes & l'ordonnance de MM. les Médecins. Il tient auſſi magaſin d'épiceries en gros & en détail.

VINS *de la haute Bourgogne à vendre.*

☞ Vin de Chambertin; — vin du clos Vougeot; — vin du clos St. Georges; vin de Nuits; — vin de Volnay; — vin de Pomard & de Côte-Roty; le tout en nature de la récolte de 1762, & en jauge de Beaune. Les pareils de ces vins ſe ſont très-bien ſoutenus, tant ſur mer que dans les Pays étrangers où ils ont été envoyés, ce que l'on prouvera par différentes lettres de MM. les Ambaſſadeurs.

Les perſonnes qui deſireront en acheter ſeront ſatisfaites du prix & de la qualité de ces vins. On s'adreſſera à Paris, à M. DHAUTEVILLE, au premier, même maiſon de M. le *Préſident Maſſot*, rue des Deux Ecus, au coin de celle du Four St. Honoré.

☞ Nous avons annoncé l'année derniere dans la Gazette de Paris du 13 Août, N°. 39, que le Sr. MARIN HOUET, Négociant à *Vitré-en-Bretagne*, tenoit un magaſin très-bien aſſorti & faiſoit des envois de bas ou *cannefettes* de fil en blanc & gris, tant unis qu'à côtes, qu'il fait travailler à l'aiguille. Qu'il fabriquoit auſſi des bas mêlés gris & blanc, des chauſſons, des gans ou mitaines, & généralement tout ce qui concerne ce genre de commerce. Qu'il faiſoit auſſi des envois pour les Colonies de l'Amérique, pour l'Eſpagne & pour les Indes.

C'eſt ſur le témoignage de pluſieurs Commerçans qui ont fait différentes affaires avec ledit *ſieur Houet*, & ſur l'atteſtation des perſonnes de nom, que nous pouvons aſſurer le public de la droiture, de la ſolidité & de la probité de ce Négociant.

Il prie les perſonnes qui s'adreſſeront à lui, de vouloir bien écrire leurs noms liſiblement, & d'affranchir le port de la premiere lettre.

FOURRAGES.

Le foin a été vendu à la barriere Saint Michel, le Lundi 12 Novembre, le Mardi 13 & le Mercredi 14, 35, 36 & 37 ℔ le cent. Il n'y a plus de foin vieux.

Le Lundi 12 Novembre, la paille a été vendue au Fauxbourg St. Martin, 12 & 13 ℔ le *cent*; le Mardi 13 ℔ 10 ß & 14 ℔, & le Mercredi 14, 12 & 13 ℔ le *cent*.

ETIAGE *de la Riviere de Seine.*

La riviere étoit le 12 Novembre à 6 pieds 11 pouces; le 13 à 7 pieds 6 pouces; le 14 à 7 pieds 8 pouces, & le Jeudi 15 à 8 pieds 7 pouces au-deſſus des plus baſſes eaux.

VOLAILLE ET GIBIER.

Prix de la volaille à Paris, le Mercredi 14 Novembre 1764.

	℔	ß	d.
Le Chapon gras, nouveau *la piéce*,	4		
La Poularde nouvelle,	3		
Le chapon vieux,	3		
La Poularde,	2		
Le Poulet gras, *mort*,	1	10	
Le Poulet commun,		19	
Le Poulet gras, *en vie*,		19	
Le Poulet commun,		10	
Le Caneton de Rouen,	4		
Le Canard *de paillier*,	1	10	
Le Faiſandeau,			
Le Levraut,	3		
Le Lapreau,	1	4	
Le gros Pigeon *gras*,		16	
Le Pigeon de voliere,		12	
Le Pigeon noir,		5	
La Perdrix griſe,		15	
La Caille de campagne.	1		
Le Dindon gras *mort*,	3	10	
Le Dindon commun,	2	10	
Le Perdreau gris,	1		
Le Marcaſſin,	6		
Le Perdreau rouge,	2	10	
La Perdrix rouge,	1		
La Caille nourrie,		15	
Alouettes, la *douzaine*,	1		
La Grive,		15	
La Becaſſe	2	10	
La Becaſſine,	1		
Le Rouge,	6		
Le Canard ſauvage,	2	10	
Le Faiſan,	5		

PRIX DES GRAINS *vendus dans la Halle de Paris, Mercredi 14 Novembre 1764.*

	℔	ß		℔	ß
Froment, *le ſeptier*,					
peſant 240 ℔	15		à	16	
pluſieurs ont vendu	13		à	14	15
Froment nouveau	12		à	15	5
Seigle *le ſep.* 230 ℔	7		à	9	
Orge, *le ſep.* 190	7	5	à	8	10
Avoine *le ſep.* 290					
Avoine nouvelle					
Veſce *le ſep.* 300	10		à	12	10
Millet *le ſep.* 280	18		à	19	
Navette *le ſep.* 280	21				
Chenevis *le ſep.* 165	12		à	13	
Lentilles	22		à	38	
Lentilles à la R^e.	18		à	20	
Haricots	14		à	32	
Haricots ronds	16	10	à	17	10
Pois verds	14		à	34	
Pois gris	11	10			
Sarazin	7		à	8	
Feves Suiſſes	15		à	20	
Féverolles	12		à	13	
Senevé	34		à	40	
Farine blutée, *le boiſſeau*	21 ß 9 d.		à	28 ß	d.
Remoulage	16		à	30	

PRIX DES GRAINS *vendus en ſacs ſur le Port de la Grêve, du 12 au 14 Novembre.*

	℔	ß		℔	ß
Froment, *le ſept.*	14 ℔	5 ß	à	16 ℔	10 ß
pluſieurs ont vend.	13	10			
Orge.	7		à	8	
Veſce.	12				
Avoine *en ſacs*.	16		à	17	10
Avoine *en banne*.	15		à	16	
Farine blutée, le ſac peſant 325 ℔					

Faute à corriger dans la Gazette du 13 Novembre N° 91, page 730, ſeconde colonne, ligne 51. *Hanc iſſuit*, liſez *banc juſſit*.

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Novembre 1764.	*Du Lundi 12.*	*Mardi 13.*	*Mercredi 14.*	*Jeudi 15.*
Actions des Indes.	1030	1030	1020	1020
Emprunts de la Comp.	475	475	475	475
Promeſſes de la Comp.	8			
Actions des Fermes.	997 ½	997 ½	990	985
3e Loterie Royale.	805	805		800
Lots de la 3e Loterie.		5e. t. 6 ½	9e t. 10. 10e. t. au pair	5e. t. 6 ½
Duplicata de la 3e.				
Amortiſſement.	4	5		
2 ß p # du Dixiéme.	5	5	5	
Annuités.	454	454 1762	452	450
Coupons d'annuités.	90	90 89 ½	89 ½	89 ½
Emprunt de 50 millions	9 ½	9 ½	10	10 ½
Colonies, 1759.	10	10		10
Récépiſſé des Monnoies				7
Époques.	5e. 6e. 7e. 8 ½ 12e. 13 ½	4e. 6. 5e. 6e. 8 ½.		7e. 9. 9e. 13 ½.
Canada.	27 ½	27 ½	27 ½	
CONTRATS.				
Sur la Ville.				
A 4 p ⅒.				
3 p ⅒ ſur les Cuirs.	52 ½			
3 p ⅒ ſur les Poſtes.				
Bretagne.				
Languedoc.				
Bourgogne.				
Sur le Clergé.				
Tailles. Glité de Paris.				
Tailles. de Province.				
CHANGES.				
Amſterdam.	56 ¼ à ⅜	56 ¼ 7/8	56 ¼ 7/8	56 ¼ 7/8
Londres.	30 15/16	30 7/8	30 7/8	30 7/8
Hambourg.	178 ½	178 ½	178 ½	178 ½
Madrid.	15 3	15 3	15 3	15 3
Cadix.	15	15 1	15 1	15 1
Livourne.	94 ½	94 ½	94 ½	94 ½
Lyon, *Saints*.	⅝ à ½	⅝ à ½	⅝ à ½	⅝ à ½

AVIS.

Cette Gazette paroît deux fois par ſemaine, le Mardi & le Samedi : on y inſere gratis *tous les Avis relatifs au Commerce. L'abonnement eſt de 24 ℔ par année qui ſe payent d'avance. Il faut s'adreſſer pour le tout au Sieur* Dufresne, *Directeur général, au Bureau rue Monmartre. On prie d'affranchir le prix des abonnemens & des ports de lettres.*

Les perſonnes qui ne voudront point s'abonner, pourront les envoyer chercher au Bureau, à raiſon de 5 ſols la feuille, contenant huit pages.

A PARIS, de l'Imprimerie de Knapen, au bas du Pont S. Michel. 1764.

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNÉE 1764. Du Mardi 20 Novembre.

EXTRAIT *d'une lettre de M. Darles de Liniere, Ecuyer, à l'Auteur de la Gazette.*

L'Extrait que l'on vous a remis du Mémoire imprimé, au ſujet de mes nouvelles Pompes & autres inventions, ne rendant point dans tout ſon jour, ce que j'ai entendu annoncer au public, obligez-moi, je vous prie d'inſérer dans une de vos premieres feuilles, le Proſpectus que je vous envoie, qui étoit la ſeule piece que j'avois prié que l'on vous remit, & non cet extrait.

PROSPECTUS.

Le ſieur Darles de Liniere a inventé des Pompes d'une conſtruction particuliere, qui agiſſent par trois principes ou nouveaux moyens mécaniques par lui trouvés. Les expériences en ont été faites à Breſt & à Paris, par les ordres de Monſeigneur le Duc de Choiſeul, Miniſtre de la Guerre & de la Marine, qui en a examiné lui-même les effets. Leur ſuccès a déterminé Sa Majeſté a en accorder le Privilége excluſif à l'Auteur. Ce Privilége, & ceux qui lui ont été ſucceſſivement accordés par preſque toutes les autres Puiſſances de l'Europe, d'après une multitude d'autres expériences; ſemblent annoncer aſſez les grands avantages que la Marine de guerre, la Marine marchande, les Colonies & la ſociété en général tireront de ces inventions.

Par ce dernier Procès-verbal d'expériences, il a été reconnu & conſtaté, que la ſupériorité du produit de ces Pompes, ſur le produit des Pompes royales, dont on ſe ſert actuellement dans les vaiſſeaux du Roi, eſt au moins comme cinq eſt à un, toutes choſes égales d'ailleurs, indépendamment de ce que les Matelots, agents de ces nouvelles Pompes, peuvent être placés à l'abri du feu de la mouſqueterie & du Canon de l'ennemi.

L'on trouvera dans un Mémoire imprimé les caracteres diſtinctifs des trois principes, ou nouveaux moyens mécaniques trouvés par l'Auteur, par leſquels s'opérent les avantages qui ſont particuliers à ces nouvelles Pompes. L'on y verra les utilités conſidérables de l'un de ces moyens; machine ſimple pour le travail des hommes, applicable à preſque toutes les opérations qui exigent des forces mouvantes, notamment pour le néttoiement des Ports de mer, lits de rivieres, canaux, épuiſement de tout genre, élévation de toute ſorte de fardeaux, & eſſentiellement pour l'action des nouvelles Pompes: il a été reconnu par le même Procès-verbal d'expériences, que les hommes, qui, par ce nouveau moyen, agiſſent avec leur entiere peſanteur réunie à la force de leurs muſcles, n'éprouvent pas plus de fatigue que les hommes qui agiſſent par les moyens ordinaires.

Ce Mémoire contient peu de raiſonnemens, il n'annonce que des faits, que des avantages inconnus, des produits ineſpérés, de la réalité deſquels chacun pourra ſe convaincre par ſes propres yeux dans les atteliers où ſe fabriquent actuel-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

lement les Pompes de ce genre appropriées pour les vaiſſeaux du Roi, grande rue du Fauxbourg S. Denys, vis à-vis S. Lazare On y travaille auſſi avec activité à des aſſortimens de Pompes, propres à ſervir de modeles, & aux machines néceſſaires à leur conſtruction, pour les faire paſſer bientôt, & les faire ſervir à d'autres établiſſemens de même genre.

Lorſque l'auteur a eu rempli le principal objet de ſes recherches, celui de l'utilité pour la Marine, il a approprié ſes Pompes à tous les uſages qui intéreſſent la ſociété.

On en fait de tout diamêtre pour porter plus ou moins d'eau à toute ſorte d'élévation, pour les cas d'incendie, emplir des réſervoirs au faîte des maiſons, ſe procurer des eaux jailliſſantes, &c... Elles agiſſent par toute eſpèce de moteurs, tels que les hommes, les chevaux, les machines à feu, les chutes d'eau & la paiſſance des vents.

Celles appropriées pour les vaiſſeaux du Roi qu'on a actuellement dans leſdits atteliers, ſont de douze pouces & demi de diamêtre & de formes différentes. On n'annoncera leurs produits effectifs, que lorſqu'ils auront été conſtatés par des expériences authentiques. Sept à huit hommes font agir facilement une de ces Pompes, dont la forme & l'action ſont les mêmes que celles des Pompes royales actuelles qui n'ont que ſix pouces de diamêtre, & qui agiſſent par dix-ſept hommes. On fait voir dans le Mémoire imprimé, que pour faire agir une Pompe royale ordinaire qui auroit le même diamêtre de douze pouces & demi, & capable par conſéquent du même produit que cette nouvelle Pompe, il faudroit (ſuivant les proportions connues) y employer ſoixante-quatorze hommes; d'où il ſuit que les améliorations que ces Pompes ont acquiſes dans leur exécution en grand, ont conſidérablement augmenté leur ſupériorité depuis les dernieres expériences faites à Breſt & à Paris, où cette ſupériorité a été comme cinq eſt à un, au-lieu qu'elle eſt ici comme neuf eſt à un.

A l'égard des nouvelles Pompes appropriées à l'uſage des vaiſſeaux marchands, elles donnent ſoixante barriques d'eau par heure & par un homme, chaque barrique du poid de 500 ℔ : au-lieu que celles dont on ſe ſert actuellement ſur ces Navires, donnent à peine 10 barriques dans la même heure, en y employant deux & trois hommes, ce qui eſt connu de tous les Marins.

A la vue des élévations d'eau des diverſes Pompes montées dans les atteliers du Fauxbourg St. Denys, on ſe convaincra que le terme moyen du produit des nouvelles Pompes, eſt de donner environ une barrique, ou 500 ℔ d'eau par minute, à vingt pieds d'élévation par un homme, d'où il ſuit, par une proportion qui ſe réaliſe conſtamment dans le fait, que dans la même minute un homme donne deux barriques à dix pieds; une demi-barrique à quarante pieds; un tiers de barrique à ſoixante pieds; un quart de barriques à quatre-vingt pieds, &c. Par des diamêtres combinés au nombre d'hommes agens qu'on veut employer, & à l'élévation où l'eau doit être portée, on peut avoir les plus grands produits deſirés ſuivant les beſoins.

On rapporte dans le Mémoire imprimé les produits exactement meſurés des meilleurs Pompes connues, comparés au produit effectif des nouvelles Pompes. On y joint quelques obſervations. Et de ces comparaiſons de produit qui giſſent en faits dont chacun pourra s'aſſurer, il réſulte:

1°. Que le terme moyen de la ſupériorité du produit des nouvelles Pompes, eſt environ comme ſept ou huit eſt à un ſur le produit des meilleures Pompes connues agiſſantes par un même nombre d'hommes, l'eau portée à une même élévation, & dans un même eſpace de tems.

2°. Que cette ſupériorité de produit ſur le produit des Pompes ordinaires, & notamment ſur le produit des Pompes actuelles des vaiſſeaux marchands, eſt au moins comme quinze eſt à un : d'où l'on obſerve combien ces nouvelles pompes pourront êtres utiles à la navigation dans la partie du commerce maritime, ſoit en contribuant à la conſervation des Navires & des marchandiſes dans les cas de voie d'eau, ſoit en contribuant par une moindre fatigue à la conſervation de la ſanté & de la vie des Matelots, dont l'eſpèce eſt ſi précieuſe à la ſociété.

3°. Que le produit d'une nouvelle Pompe mise en action par un homme, est supérieur au produit que donne un cheval par les meilleures Pompes usitées.

4°. Que dans tous manéges de chevaux employés à faire agir les Pompes actuelles, si celles ci sont remplacées par des nouvelles Pompes, on aura beaucoup au-delà d'un double produit par un même nombre de chevaux, ou bien une diminution d'environ moitié de la dépense, en se contentant du premier produit.

5°. Que toutes les Pompes qui ont pour moteurs des chutes d'eau, des machines à feu ou la puissance des vents, ayant les mêmes inconvéniens que celles mises en action par des chevaux, on obtiendra également au-delà d'un double produit, en substituant des nouvelles Pompes à celles que font agir ces machines. Avantage de produit dans tous les cas ci-dessus, qui est encore indépendant de ceux qu'ont ces Pompes, de n'être sujettes ni aux radoubemens des cuirs, ni aux interruptions de travail & frais d'entretien des Pompes actuelles.

6°. Que les nouvelles Pompes appropriées pour Pompes domestiques, & pour agir par un homme ou plus, peuvent être disposées de maniere, qu'y ajoutant à volonté un ou deux hommes, l'eau pourra être portée abondamment en un instant dans toutes les parties de la maison, & si l'on veut, dans des réservoirs à son faite, pour se procurer des eaux jaillissantes dans les jardins. De quelle utilité importante cette faculté ne sera-t-elle pas à chaque citoyen dans les cas inopinés d'incendie, pour sauver leurs maisons ou celles de leurs voisins? De-là quelles ressources trouveroient mutuellement les Habitans des grandes Villes lors de ces funestes accidens, si les puits de leurs maisons étoient pourvus de ce genre de Pompes? On sçait que les défectuosités, les frais d'entretien, les forces multipliées à employer aux Pompes actuelles, & plus encore leurs interruptions de travail, souvent dans les momens les plus nécessiteux, ont déterminé avec raison le plus grand nombre à conserver l'usage d'élever par des seaux les eaux de leurs puits, malgré la fatigue insoutenable, & la frivole ressource de ce moyen d'élévation: mais ces motifs ont cessé, & il est démontré que par l'heureuse construction des Pompes dont il s'agit, on n'a point à redouter ces inconvéniens. Chacun sçait que les dérangemens ordinaires des Pompes actuelles viennent de différentes causes, mais essentiellement des usures & des dérangemens des cuirs; or, les nouvelles Pompes étant sans cuirs, point de dérangement à craindre sur cette partie; ils viennent de ce que l'action des pistons comprimés dans le corps de Pompe, se fait presque toujours dans une direction oblique, qui tend, par l'effort du frottement, à rendre bientôt ovale l'intérieur du corps de Pompe, & donne par conséquent lieu à l'introduction de l'air malgré les garnitures des cuirs. Mais dans les Pompes dont il s'agit, l'action du piston est nécessairement dans une direction toujours verticale. Ils viennent de ce que, faute de précautions convenables, il s'introduit facilement des ordures qui arrêtent le jeu des soupapes. Alors les difficultés considérables pour démonter les raccordemens qui sont en fer avec des vis de compression qui se rouillent, & autres mêmes difficultés pour remonter ces raccordemens après que la soupape a été débarrassée. Mais il en est tout autrement des nouvelles Pompes, l'extrêmité de leur partie inférieur qui trempe dans les eaux d'en bas, est soigneusement enveloppée d'une espèce d'écumoir percé d'une infinité de petits trous qui empêchent les ordures de s'introduire dans la Pompe. D'ailleurs à tout événement, on a substitué aux raccordemens en fer, de fortes boëtes en cuivre taraudées ou visées à leur circonférence, en sorte qu'ouvrant cette boëte, la soupape mise à découvert, est dégagée en un instant. Il est encore certain que ces Pompes sont composées de maniere que, quand même une ordure ou quelques grains de sable se trouveroient engagés sous une soupape, l'élévation des eaux n'en seroit point altérée, & cet accident ne pourroit seulement que diminuer quelque peu la quantité des produits. Ces nouvelles Pompes n'ont donc aucun des inconvéniens qui donnent lieu aux dérangemens, frais d'entretien, & interruption du travail des Pompes actuelles: ce qui est un avantage d'une grande considération, & qui est in-

dépendant de la ſupériorité de leurs produits.

7°. On fait voir auſſi que leurs avantages, tels qu'ils ſont rapportés ci deſſus dans les divers cas cités, ſont encore beaucoup plus conſidérables dans celles qu'on a appropriées pour les incendies, eu égard au nombre des hommes agens à y employer.

8°. Enfin, des comparaiſons de produit & de preuves établies dans ce Mémoire, il réſulte que par l'uſage des nouvelles Pompes, on réduira au moins à une ſeptiéme partie les dépenſes actuelles des grandes élévations d'eau : ou bien qu'on aura autant d'eau dans une heure, qu'on en éleve aujourd'hui en ſept ou huit heures avec les meilleures Pompes uſitées par un même nombre d'hommes.

On fait auſſi dans les atteliers du Fauxbourg St. Denys, des chapelets communément nommés Pompes à chapelets, d'une conſtruction nouvelle, tirées des nouveaux moyens mécaniques trouvés. Ces chapelets d'une toute autre ſolidité & perfection que les chapelets connus, mis en action par des moyens nouveaux, enlevent indiſtinctement les eaux pures, celles chargées de ſables, de graviers, même les vaſes & les ſables mouvants, ſans être ſujets aux fractures continuelles, & aux interruptions ordinaires du travail des chapelets connus. On ſe propoſe de les employer à l'entrepriſe de toute ſorte d'épuiſement, à vingt-cinq pour cent meilleur marché que n'ont couté les épuiſemens faits par les meilleures machines, & moyens employés juſqu'à ce jour.

Ce *Proſpectus*, joint au Mémoire imprimé, ſe trouve à Paris *aux atteliers* établis au Fauxbourg S. Denys; *aux Bureaux* de cette fabrique, rue des Foſſés Mont-Martre; chez le ſieur *Fatoud*, Négociant, rue de la Verrerie, qui a la plus conſidérable correſpondance de cette affaire; & chez le ſieur *Boudet*, Imprimeur du Roi, rue S. Jacques.

Passage du Sund.

Le 27 Octobre 1764, le Navire du Capitaine *Peter Wiebes Velſen*, de Heeg, allant de Riga à l'Orient, chargé de chanvre & de porcelaines; — le 28 Octobre, le Navire du Capitaine *Jacob Stranheim*, d'Aboe, allant dudit lieu à Marſeille, chargé de gaudron; — celui du Capitaine *Johangodfried Booy*, de Dantzic, allant dudit lieu à Rouen, chargé de laine; — celui du Capitaine *David Schwarts*, de Stetin, allant dudit lieu à Bordeaux, chargé de fer en barres; — le 29 Octobre, le Navire du Capitaine *Niels Natron*, allant à Rouen, chargé de fil de carde & de gaudron; — celui du Capitaine *Gerke Annes*, de Staveren, allant de Riga à Grandville, chargé de mâtures.

De Lisbonne, *le 23 Octobre 1764.*

Il eſt entré au Port de Liſbonne depuis le 14 juſqu'au 20 Octobre, 7 Vaiſſeaux étrangers, ſçavoir :

☞ Cinq Vaiſſeaux Anglois, y compris un Paquebot venu de Falmouth; 1 de Londres avec du bled, un de Philadelphie avec du bled, de la farine & des douelles; 1 de la Caroline avec du riz; 1 de l'iſle Tercere avec du bled, de l'orge & de l'eau de-vie.

☞ Il n'eſt venu qu'une Flute Hollandoiſe, dont le chargement conſiſtoit en bled pris à Gergenti.

☞ Il n'eſt pareillement venu qu'un Vaiſſeau Suédois ſorti de Stockholm, chargé de planches & de fer.

Il y avoit le 20 Octobre 1764, dans le Port de Liſbonne, 54 Vaiſſeaux étrangers, ſans y comprendre ceux dont l'arrivée eſt ci-deſſus mentionnée, ſçavoir; 22 Anglois, 8 Danois, 1 Eſpagnol, 7 François, 9 Hollandois, 3 Raguſins, 4 Suédois.

Note *de l'arrivée des Vaiſſeaux de S. M. Portugaiſe.*

☞ Le 15 Octobre il eſt entré 4 Vaiſſeaux de Pernambucco, après 70 jours de Navigation, qui ont apporté pour le compte de la Compagnie de ce nom, des ſucres, des cuirs & quelques autres denrées du produit de cette partie du Breſil.

☞ Il eſt entré le même jour deux autres Vaiſſeaux, un du Rio-Janeiro, chargé de bois pour le Roi de Portugal; & l'autre du Grand-Para, après 76 jours de mer, avec du cacao, du caffé & quelqu'autres denrées pour le compte de la Compagnie du Para & Maranham.

☞ Le 17 du même mois eſt entré la Flote de la Baye de tous les Saints, com-

posée de 21 Navires marchands, escortés par un Vaisseau de guerre, après 87 jours de navigation. Elle apporte du sucre, du tabac, des cuirs & différentes autres productions de la Capitainerie d'où elle est partie. On dit qu'elle a environ 7 milles caisses de sucre, qu'il y en a près de 5000 pour Lisbonne, & le reste pour la Ville du Porto.

☞ Il est encore entré le même jour un Vaisseau du Rio-Janeiro, qui a tenu la mer 4 mois, & dont la cargaison consiste en huile de baleine & en riz.

☞ Enfin, un Vaisseau parti de Goa, qui a touché à la Baye de tous les Saints, & en est sorti en même-tems que la Flote, est aussi entré le même jour, mais il a eu le malheur de donner sur un banc de sable, après avoir passé la barre du Tage, ce qui a causé quelque avarie au peu d'effets dont il étoit chargé.

Prix des grains le 23 *Octobre* 1764.

Bled de Sicile, 480 à 500 reis *l'alquiere*, pesant environ 22 ℔ *poids de marc*; bled de Bordeaux, 380 à 420 *reis*; — bled de Bretagne, 360 à 400 *reis*; — bled de l'Amérique, dit *palhinhas*, 300 à 320 *reis*; bled de France, 320 à 340 *reis*; — orge de Portugal, 300 *reis*; — orge du Pays étranger, 240 *reis*.

Cours des changes le 23 *Octobre* 1764.

Amsterdam, à usance de 2 mois, une crusade de 400 *reis*, pour 48 den. ½ de gros banco; — Londres à 30 jours de vue, 1000 *reis* pour 66 d. ½ sterlings; — Genes à usance de 3 mois, 720 *reis*, pour 115 ß fuor. banco; — Livourne à usance de 3 mois, 728 *reis* pour 1 piastre; Paris, 462 *reis* pout un écu de 3 ℔.

RÉSUMÉ *des principaux articles d'importation & d'exportation enrégistrés à la Douane de Londres du* 30 *Août au* 29 *Sept.*

IMPORTÉ 38,700 ℔ d'indigo; 5 barriques de vin; 1, 008 gallons d'eau-de-vie de France; 92, 838 quintaux de sucre; 45, 883 gallons de rum, 1, 930 ℔ de caffé; 25, 716 ℔ de piment, 400 quintaux de gingembre; 2, 025 quintaux de chanvre; 171 barriques de fer; 900 ℔ de soie de cochon; 9, 498 aunes de toile; 2, 310 ℔ de vif argent d'Hollande; 175 barriques de fer; & 60 d°. de chanvre de Petersbourg; 1, 500 ℔ de sénné; 8, 874 ℔ de soie torse; 3, 500 ℔ d°. écrue; 57, 000 ℔ de coton; 1, 500 ℔ de fil de chèvre; 2, 137 ℔ de potasse de la nouvelle Angleterre; 1, 930 ℔ de quinquina; 423 quintaux de tabac de la Virginie; 3 barriques de vin de Boulogne; 20 barriques *idem* d'Oporto; 2, 240 ℔ de potasse de Dantzic; 309, 079 verges de toile d'Irlande; 490 barriques de fer de Suede; 10, 000 ℔ de laine filée de Hambourg.

EXPORTÉ 800 quarters de froment; 50 d° de farine pour Oporto; 9, 700 douzaines de bas; 2, 956 piéces de différentes petites étoffes pour Lisbonne; 2, 267 ℔ d'indigo 60 barriques de bierre pour Dublin; 200 quint. de plomb pour Trieste; 8, 000 onces d'argent monnoyé pour Petersbourg; plusieurs march. pour la valeur de 30, 560 ℔ Sterlings; 200 barrils de bœuf pour Terre-neuve; 120 quarters d'avoine, 25 d°. de pois pour la Barbade; 1, 153 ℔ d'écaille de tortue pour la France; 1, 289 ℔ d'indigo pour le Dannemarck; 129 quint. de balles de plomb; & 260 quintaux de plomb pour la France, la Flandre & la Hollande; 218, 926 ℔ de tabac pour la Hollande & l'Allemagne; 219, 356 ℔ d°. pour la France, la Hollande & l'Allemagne; 2, 407 quint. de riz; 327, 780 ℔ de tabac; 4, 957 ℔ d'indigo pour la Hollande; 1, 162 quintaux de sucre rafiné; 2, 000 verges de flanelle; 120, 325 ℔ de tabac; 1, 020 peaux de lapin des Indes; 350 différentes autres peaux; plusieurs marchandises pour la valeur de 9643 ℔ sterlings; 20 quintaux de poudre pour l'Afrique; 54, 014 ℔ de tabac pour le Sund; 26, 150 ℔ d°. pour Dunkerque; 635 quintaux de plomb pour la Méditerrannée; 230 quarters de pois pour Halifax; 1, 500 piéces de différentes sortes de petites étoffes pour l'Espagne; 102, 583 ℔ de tabac vour Jersey; 80, 376 ℔ d°. 4, 000 onces d'argent monnoyé pour Ostende; 1, 450 quarters de froment; 180 d°. de farine; 250 d°. de seigle; 50 d°. de pois; 22 d°. d'orge; 2, 000 verges de frise, 2, 000 douzaines de bas pour le Portugal; 12, 000 piéces de différentes sortes de petites étoffes; 450 quintaux de sucre rafiné; 17, 000 verges de flanelle pour Hambourg; 105, 911 ℔ de tabac pour Dieppe; 165 quintaux de plomb, &

plusieurs marchandises pour la valeur de 9,400 ℔ sterlings pour les Indes occidentales.

SUITE *des mesures en usage dans le Commerce.*

ANGLETERRE.

Il y a en Angleterre 3 sortes de mesures d'étendue, dont on se sert pour mesurer les étoffes de soie, de laine ou de fil.

1°. L'YARD, qui a 36 pouces ou trois pieds Anglois, auquel on vend les étoffes ci-dessus mentionnées.

2°. L'aune qu'on nomme ELL, qui a 45 pouces ou 1 $\frac{1}{4}$ *yard*, qui ne sert que pour mesurer les toiles d'Hollande, ou les autres toiles étrangeres.

3°. L'aune Flamande qui a 27 pouces ou $\frac{3}{4}$ *d'yard*, dont on se sert pour mesurer les bayettes, les tapisseries & autres ouvrages semblables, originairement fabriqués en Flandres. Cette mesure est entiérement égale à celle de Portugal que que l'on appelle *covado*; ainsi *l'yard* répond à à 1 $\frac{1}{3}$ *covado*, & l'aune à 1 *covado* & $\frac{2}{9}$. On sçait qu'il faut 173 $\frac{1}{2}$ *covados* pour 100 aunes de Paris.

DE LA ROCHELLE *le* 10 *Novembre* 1764.

Il a fait bien du mauvais temps depuis quelques jours en mer, ce qui a fait relâcher dans nos rades plusieurs Navires, entr'autres le *Courageux* de Bordeaux, Capitaine *Pollot*, & le *Robuste*, de Bordeaux Capitaine *Meymac*, tous deux destinés pour ladite Ville & venant du Cap, ce dernier en entrant par le Pertuis Breton a touché, & a été contraint de couper son grand mât & celui d'artimon, & de jetter à la mer les marchandises qu'il avoit dans son entrepont; on croit aussi le *Brillant*, Capitaine *Audebert*, venant du Port-au-Prince, destiné pour ici, arrivé dans nos rades, il y en a d'autres dont on n'a pas encore les noms; le Navire Anglois, la *Marie*, Capitaine *Thomas Rolland*, arriva hier ici de Quebec avec des passagers & des passageres François qui reviennent dans leur Patrie.

L'eau-de-vie de cette Ville vaut 78 à 79 ℔; — celle de Cognac, 70 ℔; — celle de l'Isle de Ré, 90 ℔; — celle d'Oléron, 73 ℔, & celle de Seudre, 70 ℔ les 27 *veltes*.

Le froment nouveau vendu à Marans le Mardi 6, a valu 168 à 173 ℔ le *muid*, pesant 2200 ℔ *poids de marc*; — le vieux, 146 à 150 ℔; — l'orge, 100 à 103 ℔; — baillarge, 112 à 115 ℔; — seigle, 120 ℔.

Il est sorti de cette Ville pendant le courant du mois d'Octobre, 8, 469 ℔ d'indigo; — 32, 690 ℔ de sucre brut; 22, 784 ℔ de sucre terré; — 22, 460 ℔ de sucre en pain; — 34, 922 ℔ de caffé; 51, 679 veltes d'eau-de vie; — 1, 000 ℔ de sirop mélasse, & 1, 057 ℔ de coton.

DE ROUEN, *le* 14 *Novembre* 1764.

Prix des marchandises qui ont varié.

Brai de Suéde en chêne, sans bonde, 34 ℔ le *barril*; — galle noire en *sorte*, 187 ℔ 10 ß à 190 ℔ le *cent*; — gaudron, la *flute*, 19 ℔; — savon de Marseille blanc, 41 ℔ le *cent*; — savon marbré bleu vif, 43 ℔; — savon croute blanche & bleu pâle, 41 ℔ le *cent*; — cochenille, 25 ℔ la ℔; — poivre noir d'Hollande, 35 ß la ℔.

Le meilleur bled froment, 9 ℔ 10 ß la *mine*, pesant 140 ℔ *poids de marc*; inférieur, 9 ℔; — petit bled froment, 8 ℔ 10 ß; — bled champart 7 ℔ 10 ß; le bon méteil, 6 ℔ 10 ß; — le petit méteil, 5 ℔ 10 ß; — le seigle, 4 ℔ 5 ß; — l'orge, 5 ℔; — la bonne avoine, 7 ℔ 5 ß; la petite avoine, 6 ℔ 15 ß.

Il est entré dans ce Port le 10 Novembre, le Navire l'*Union*, Capitaine *Magnus Anderson*, venant de Stockholm, chargé de 828 barres de fer; — de 50 barrils de brai; — de 5 caisses de plumes; d'une caisse & d'un barril de poisson salé; d'une caisse de mercerie & d'un grenier de planches de sapin.

Il est sorti de ce Port du premier au 10 Novembre, le Navire la *Ville de Leyde*, Capitaine *Geert Syben*, allant à Hambourg; — *l'Anne-Catherine*, Cap. *Sweu Staare*, allant à Elseneur, à Copenhague & à Stockholm; — le *St. Augustin*, Capitaine *Ph. Del Castillo*, allant à Bilbao, à St. Sebastien & à St. Ander; — les Navires des Capitaines *G. Calbiner*, *Belacour* & *Delaneau*, allant à Garnesey & à Dublin; — le Navire la *Prospérité*, Capitaine *Jacob Robin*, & le *Passetems*, Capitaine *Jean Gerlen Fraay*, allant à Roterdam, chargés de 4 demi-

muids de vin de Bourgogne & 16, 855 bouteilles de vin; — de 16, 954 ℔ de marmites de fer; — de 2 caiſſes de papiers à eſtampes; — de 525 ℔ de papier d'Hollande; — de 7 caiſſes de meubles; — d'un grenier, 354 barrils de fruits; — de 1, 943 bottes de vaude; — de 100 bouteilles de verre vuides; — de 6 manchons de Martre; — de 4 caiſſes de ſoieries; — de 9 caiſſes de livres & d'eſtampes; — d'un caroſſe & d'une diligence avec leurs trains; — de 10 caiſſes de carreaux de verre & 303 paniers de verre à vitres; — d'un tonneau & 6 caiſſes de mercerie mêlée; — de 45 muids de terre à pot; — de 983 ℔ de confitures; — de 3, 600 ℔ de noix de galles; — de 3 flacons de fruits à l'eau-de-vie; — de 2 barriques de vinaigre; — d'une caiſſe de harnois de chevaux; — de 8, 000 pains de craye; — de 750 ℔ de fayance; — de 250 piéces de toile cirée; — d'une caiſſe contenant des épées & des couteaux de chaſſe garnis en argent, des paraſols de ſoie & une pendule de cuivre; — d'une caiſſe contenant des chapeaux bordés en or & des paraſols de ſoie; — d'une banette de flambeaux & bougeoirs de cuivre argenté; — de 100 ℔ de verres à boire; — d'une table de bois uni; de 80 ℔ de bougran; — de 440 ℔ de gingas de fil; — de 112 groſſes de rubans de fil; d'une caiſſe & 116 douzaines de paquets d'épingles; — de 2 caiſſes de regiſtres; de 140 ℔ de camelot de laine; — de 49 mannes de chardons; — de 3 quarts de bierre; — de 570 ℔ de réchauds & de girandoles de cuivre argenté; — de 30 ℔ de paraſols de ſoie; — de 85 ℔ de chemiſes garnies; — de 12 chemiſes de toile de lin; — de 2 caiſſes d'agrémens de femmes; — de 61 ℔ de colle de poiſſon; d'une petite caiſſe de mitaines de ſoie; d'une caiſſe de chemiſes à manchettes feſtonnées; — d'une caiſſe de dentelles de ſoie & de fil & de 110 monts de plâtre.

ETIAGE *de la Riviere de Seine.*

La riviere étoit le Vendredi 16 & le Samedi 17 Novembre, à 9 pieds 3 pouces; & le Dimanche 18, à 9 pieds un pouce au-deſſus des plus baſſes eaux.

CHANGE DE LONDRES
Avec les différentes Places de l'Europe, le 9 Novembre 1764.

Amſterdam, 2 uſances ½	36 7
D°. à vue	36 5 ½
Rotterdam, 2 uſan.	36. 8 à 2 uſan. ½ 36. 9
Hambourg, 2 uſances ½	35 1
Paris	30 ¾
D°. 2 uſances	30 ½
Bordeaux, 2 uſances	30 ⅜
Cadix	38 ½
Madrid	38 ½
Bilbao	38 ½
Livourne	48 ½
Gênes	47 ¾ à ⅞
Veniſe	50 ⅛
Liſbonne	5 5 ¼
Porto	5 5
Dublin	9
Agio de la banque d'Holl.	3 ⅝

Prix des matieres d'or & d'argent & de la Cochenille à Londres le même jour.

Or en eſpèces	3 ℔ 18 ß d.
D°. en barres	3 18
Piéces de huit, appellées Grandes Pillares	5 2 ¼
D°. petites	5 2 ¼
Grandes Mexicaines	5 2 ¼
D°. petites	5 2 ¼
Argent en barres	5 3 ½
Cochenille la ℔	22 ß d. *ſterl.*

PRIX DES FONDS PUBLICS *en Angleterre, le même jour.*

Actions de la banque	122
De la Com. des Indes	
Action de la M. du Sud	
Anc. Ann. de la M. du S.	82
D°. Nouvelles	83 ⅛
D°. réduites à 3 p°	82 ⅞ à 83
D°. conſolidée à 3 p°	84 ⅛ à ¼
De la Com. des In. à 3 p°	80 ¾
D°. de 1751 à 3 p°	
D°. de la banque 1756, à 3 ½ p°	
D°. 1758 à 3 ½ p°	88 ½ à ⅝
D°. 1762 à 4 p°	96 ⅛ à ¼
Bill. de la C. des I. prime.	39 à 40 ß
De l'Ech. 1763 prime	6 ß
De la Marine payable en Octobre, eſcompte.	6 ¾ à 7
Annuités à long termes	25 ¾
Souſcriptions 1763	
De la Marine. à 4 p°	93 ½ à ⅝
4 p° 1763	93 ¾